**ASSURANCE RETRAITE**

La retraite est un stade important de la vie pour chaque individu.

La sortie de la vie active est souvent un bouleversement psychologique, qu'il soit positif ou négatif. Mais c'est également et surtout synonyme de perte de revenu. Voir ses revenus amoindris à l'arrivée de la retraite peut s'avérer être une source d'inquiétude.

La concrétisation de projets réfléchis depuis de longues années peuvent alors être compromis.

Dans l'optique de remédier à ce genre de tourment, les sociétés d'assurance proposent des produits destinés à renforcer les ressources financières fournies par les différents régimes existants. Le but d'une assurance retraite est avant tout, de pouvoir profiter de cette partie de la vie en toute sérénité, sans se soucier d'une perte de revenu qui modifierait le rythme de vie passée. Et ainsi de jouir d'un pouvoir d'achat digne lors de la cessation d'activité.

L'assurance retraite est une épargne retraite, elle se fait par capitalisation et demeure un contrat souscrit individuellement. L’épargne est bloquée et restituée sous forme de rente viagère (plus les intérêts), c'est à dire d'un versement périodique ou d'un capital unique (plus les intérêts), lors du passage à la retraite.

A Madagascar, l’âge légal au départ à la retraite est à 60 ans, mais peut être réduit de 5 ans, ou plus, suivant une invalidité physique constatée survenue en dehors du cadre du travail.

L'assurance retraite est destinée aux particuliers qui souhaitent établir un plan d'épargne ou constituer un complément de retraite pour bâtir un capital sur le long terme.

Tout particulier peut y souscrire. Le montant de l'assurance retraite est constitué selon les sommes investies et l'âge auquel le contrat est souscrit.

Différents événements sont également couverts par cette assurance : le passage à la retraite bien entendu, le décès de l'adhérent, un accident entraînant le décès dans les douze mois consécutifs à la souscription et le rachat anticipé de l'épargne, sous certaines conditions.

Si vous souhaitez obtenir davantage d’informations sur les différentes solutions d’assurance Retraite d’Allianz Madagascar vous pouvez nous contacter au numéro et à l’adresse suivante : [020 22 579 00](tel:+261%2020%2022%20579%2000) – 13 , Làlana Indira Gandhi, Antananarivo.

